



# Place des prairies dans les territoires français : regard historique

Christian C. Huyghe

## ► To cite this version:

Christian C. Huyghe. Place des prairies dans les territoires français : regard historique. Fourrages, 2007, 189, pp.3-18. hal-02656093

**HAL Id: hal-02656093**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02656093>**

Submitted on 29 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

# Place des prairies dans les territoires français : regard historique

C. Huyghe

**L'évolution de la place des prairies dans les territoires français paraît se modifier profondément en rapport avec les évolutions profondes de l'agriculture contemporaine. Mais auparavant, la situation était-elle figée ? Un regard historique peut nous permettre de comprendre les enjeux et certains moteurs d'évolution...**

## RÉSUMÉ

*La situation des prairies au XX<sup>e</sup> siècle est l'héritage des siècles passés et notamment des profondes modifications qui se sont produites au cours du siècle précédent. Les évolutions et moteurs sous-jacents sont analysés dans le cas de 4 régions à dominante herbagère (Normandie, Charente, Limousin et Thiérache). Il est également intéressant de voir quels ont été les éléments identitaires de ces régions. Enfin, les préconisations agronomiques mises en avant lors des semis de prairies sont présentées (choix des espèces, doses de semis et origine des semences). Certains mécanismes qui ont prévalu à ces changements peuvent encore être perçus aujourd'hui. En revanche, la forte diminution la main d'œuvre agricole va peser lourdement sur les évolutions futures.*

## MOTS CLÉS

Bovin, caprin, Charente, équin, évolution, France, gestion du territoire, histoire, Limousin, luzerne, Nord, Normandie, ovin, prairie, prairie artificielle, semence fourragère, semis.

## KEY-WORDS

Cattle, Charente, evolution, forage seed, France, goats, grassland, History, horses, land management, legume ley, Limousin, lucerne, Nord, Normandy, sheep, seeding.

## AUTEUR

UGAPF-INRA, UR889, BP6, F-86600 Lusignan ; [Christian.Huyghe@lusignan.inra.fr](mailto:Christian.Huyghe@lusignan.inra.fr)

## Introduction

La réflexion sur la place et le rôle d'une culture à l'échelle d'un territoire est souvent marquée par l'idée que les évolutions récentes ou futures viennent induire un changement profond d'un état établi depuis longtemps, voire depuis toujours. Ces évolutions sont celles que l'on vit depuis la mise en place des réformes de la politique agricole commune ou même depuis la Révolution fourragère ou que l'on pressent au moment de cette réflexion.

Dans le cas des prairies, ce sentiment de stabilité historique est particulièrement fort puisque que les prairies représentent aujourd'hui encore une part considérable de la surface agricole utile tant en France (45% de la SAU ; HUYGHE *et al.*, 2005) que dans d'autres pays européens (HUYGHE *et al.*, 2006). Elle est notamment renforcée par certains des vocables utilisés comme prairies permanentes ou encore prairies naturelles. La part dominante des prairies dans les territoires apparaît d'autant plus forte que ces surfaces sont associées à des éléments fixes du paysage, notamment les haies et, dans certaines régions, les arbres isolés. L'importance de ces haies a fortement diminué au cours du dernier siècle, avec disparition de 70% des 2 000 000 de km existant à l'apogée du bocage, *i.e.* entre 1850 et 1910 (POINTERAU, 2002).

Dans cette contribution, nous allons nous attacher à analyser l'évolution des surfaces en prairies au cours des siècles derniers, même s'il convient d'utiliser les données statistiques anciennes avec prudence. Cette prudence doit encore être renforcée du fait des changements de dénomination au fil des siècles pour un même objet et des différences de signification d'un même vocable entre régions. Sur la base d'une analyse plus détaillée de quelques régions, nous allons notamment montrer que **la place des prairies telle que nous la connaissons aujourd'hui est relativement récente** et qu'elle est la conséquence de moteurs de changement qui sont parfois très éloignés de la prairie et des productions animales herbivores. L'identité des territoires à forte dominante herbagère s'est cristallisée autour des races animales et des produits animaux. Nous montrerons aussi que ces changements se sont accompagnés de changements sur les espèces cultivées, avec quelques introductions récentes et une structuration progressive du monde de la semence, en amont de la production fourragère.

## 1. La place des prairies au cours des siècles derniers

La structure des paysages français que nous connaissons aujourd'hui évolue fortement sous l'effet de la modernisation de l'agriculture et de l'agrandissement des exploitations. Il est intéressant de noter, comme le souligne TROCHET en 2004 dans l'introduction de son ouvrage, que **les grands types de paysages connus en France se structurent vers le 11<sup>e</sup> siècle, avec notamment le bocage**, qualifié de bocage vendéen, dans le grand nord-ouest et les open fields dans l'est du pays. Il souligne notamment que, dans les zones bocagères, **les prairies ne sont qu'un élément de la rotation**, les haies permettant de contenir les animaux lorsque la

surface est cultivée en prairies et servant de ressources en bois de chauffage ou de construction tout au long des cycles. Ainsi, dès le Moyen Age, les prairies ne sont pas des surfaces toujours en herbe. Il s'agit bien de cultures pérennes semées insérées dans des rotations longues et complexes. Cette complexité est associée à l'ensemble des notions de transferts de fertilité *via* les fumiers et à la nécessité de disposer à l'échelle de l'exploitation d'une force de traction assurée par les chevaux, pour les fermes les plus grandes, ou par des bœufs. Ces deux catégories animales exploitent alors les prairies. Une des premières descriptions et justifications de ce cycle et de ce transfert de fertilité a été faite par Olivier de SERRES en 1600 dans son célèbre ouvrage intitulé *Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs*, repris pour une petite part par FAVRE en 1809. O. de SERRES consacre le 4<sup>e</sup> chapitre (dénommé Lieu) à l'élevage et à la conduite des prairies. GILBERT (1789) souligne outre l'impact positif des légumineuses fourragères sur la fertilité des sols, la modification de structure : " ... la terre que les prairies artificielles et spécialement le trèfle ont la propriété de rendre spongieuse ou creuse".

Cependant, l'accès aux statistiques nationales reste très limité. A l'exception du rapport présenté par M. GILBERT à l'Académie Royale d'Agriculture et relatif aux cultures fourragères et aux prairies artificielles dans le grand Bassin parisien (GILBERT, 1789), les éléments chiffrés proviennent des statistiques décennales mises en place en l'an VII. Nous avons pu consulter pour ce travail les éléments statistiques à partir de 1842. Ces éléments sont à prendre en compte en ayant en tête les limites inhérentes aux enquêtes statistiques et notamment l'existence d'une catégorie de surfaces dont l'affectation est fluctuante selon les années, à savoir les landes. Ainsi, dans les documents de 1852, elles apparaissent parmi les surfaces fourragères, mais ce n'est plus le cas ensuite. En 1852, les landes occupent un total de 6 Millions d'hectares, soit 1 M ha de plus que les prairies qualifiées de permanentes ou de naturelles selon les auteurs. Il faut également prendre en compte que les frontières françaises ont varié significativement au cours du 19<sup>e</sup> siècle.

**Le 19<sup>e</sup> siècle est une période de profondes modifications des prairies et surfaces fourragères.** En effet, comme le montre le tableau 1, on note au milieu de ce siècle **une forte augmentation des cultures de légumineuses fourragères**, trèfles (violet surtout), luzerne et sainfoin, ainsi qu'une certaine proportion de mélanges de légumineuses. La répartition entre ces espèces pérennes est sensiblement constante au long du siècle. La figure 1 présente cette répartition pour l'année 1882. Les surfaces en légumineuses sont encore plus importantes si on intègre l'importante sole en trèfle incarnat, culture fourragère annuelle, dont les surfaces atteignaient 285 000 ha en 1882.

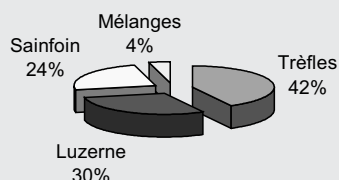
**TABEAU 1 : Evolution des surfaces de prairies artificielles et de prairies temporaires et permanentes au cours du 19<sup>e</sup> siècle en France (x 1000 ha).** Les données de 1950 et 2000 sont données à titre de comparaison.

**TABLE 1 : Changes in the area of legume leys and of leys and permanent pastures in France during the 19<sup>th</sup> century (x 1000 ha).** The data for 1950 and 2000 are given for comparison.

|                                                         | 1842*   | 1852*   | 1862    | 1882    | 1892    | 1950   | 2000   |
|---------------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|--------|
| <b>Prairies artificielles</b>                           | 1 576   | 2 563   | 2 773   | 2 845   | 2 972   | 3 013  | 394    |
| <b>Prairies temporaires+naturelles+herbages pâturés</b> | 4 198** | 5 057** | 5 021** | 6 235** | 5 306** | 13 324 | 10 200 |

\*: Savoie et Haute-Savoie ne sont pas recensées à ces dates

\*\* : les landes ne sont pas prises en compte dans le calcul



**FIGURE 1 : Répartition des surfaces cultivées en légumineuses en 1882.**

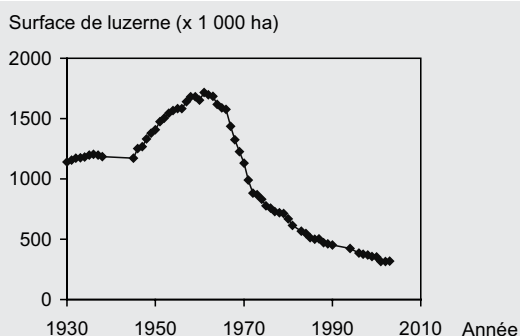
*FIGURE 1 : Distribution of the area of legume crops in 1882.*

Le développement de légumineuses en culture pure est particulièrement marqué dans le grand Bassin parisien comme l'atteste la comparaison entre les données de GILBERT (1789) et les données statistiques de 1852 ou 1882. Ce développement s'appuie sur le progrès des connaissances agronomiques et la mise en évidence de l'effet bénéfique des légumineuses sur le fonctionnement des prairies. Un grand nombre d'ouvrages sur l'effet bénéfique des légumineuses pérennes a en effet été publié au cours de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle avec des applications pratiques au début du 19<sup>e</sup>. Ceci est confirmé par la caractérisation de la composition botanique des prairies présentée dans différents ouvrages. Ainsi, BOTTEL (1887) caractérise des prairies dans différentes régions fourragères françaises et utilise comme indicateur principal la proportion de légumineuses, l'objectif étant une proportion de 50%. Le développement des cultures pures de légumineuses repose sur des espèces différentes selon les régions françaises : trèfles dans l'Ouest, luzerne et sainfoin dans le Nord, le Bassin parisien et le Centre-Ouest. Il est également intéressant de poursuivre l'analyse des surfaces en légumineuses au long du 20<sup>e</sup> siècle et d'identifier les causes des variations observées. On peut facilement détecter quatre phases dans cette évolution (figure 2) :

- une période de grande constance avant la seconde guerre mondiale ; la luzerne comme les autres légumineuses fourragères est alors utilisée comme source d'alimentation animale riche en protéines et comme source d'azote dans les rotations ;

- une période de forte augmentation, suite à la seconde guerre mondiale, où la luzerne comme les autres cultures est utilisée pour contribuer à nourrir une Europe totalement affamée au sortir de la guerre (en 1950, la France importe 50% des matières premières destinées à son alimentation). Ceci conduit à un pic des surfaces en luzerne en 1961 ;

- une période de fort déclin qui durera 15 ans. C'est une période de forte expansion industrielle en France avec un fort appel de main d'œuvre, dont l'une des sources possibles est le milieu rural et



**FIGURE 2 : Evolution des surfaces de luzerne en France depuis 1930.**

*FIGURE 2 : Changes in the area of lucerne crops in France since 1930.*

agricole. En conséquence, tout ce qui en agriculture est exigeant en main d'œuvre tend à disparaître. La luzerne qui est récoltée en foin figure parmi les cultures très exigeantes et est donc concernée par ce mouvement. Sur la fin de cette période, et pour répondre à cette contrainte, on voit se développer l'industrie de déshydratation, réponse industrielle et consommatrice en énergie qui permet de pallier ce manque de main d'œuvre ;

- une décroissance lente à partir du milieu des années 1970 où le phénomène de substitution des protéines de luzerne par les tourteaux de soja opère.

L'augmentation des surfaces en prairies semées dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle est la conséquence directe de la mise en évidence de leur capacité de production de biomasse, ressource alimentaire de ruminants dont on valorise davantage la production animale (lait et viande). Simultanément à cette augmentation de surfaces, les pratiques agronomiques sur ces prairies sont également adaptées pour augmenter leur production.

La très grande augmentation de surfaces en prairies entre la fin du 19<sup>e</sup> et 1950 tient essentiellement à l'intégration des surfaces en landes qui sont prises en compte en tant que surfaces toujours en herbe. La diminution au cours de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle est la conséquence des changements profonds liés à la forte intensification de la production agricole et animale, à la Révolution fourragère et au développement du maïs ensilage.

Malgré des premiers travaux au début du 19<sup>e</sup> siècle, le maïs, aussi dénommé blé de Turquie au 19<sup>e</sup> (DUCHESNE, 1833), ne voit son développement qu'après la seconde guerre mondiale, en particulier du fait de la disponibilité de la force mécanique permettant la production d'ensilage de qualité.

**Simultanément** à ces évolutions de surface, **des variations notables** se produisent au niveau **des effectifs animaux** (tableau 2). L'importance du cheptel équin, du cheptel ovin est particulièrement forte au début du 19<sup>e</sup> siècle. En termes de variation, on note une augmentation significative du cheptel bovin au cours du 19<sup>e</sup> siècle et une réduction drastique du cheptel ovin qui perd en 40 ans un tiers de ses effectifs. Le cheptel équin a fortement diminué en nombre, passant de plus de 2 millions de têtes jusqu'en 1950 à 417 000 têtes en 2000, l'effectif le plus bas étant atteint en 1987 avec 267 000 têtes. Au-delà des changements d'effectifs, c'est la fonction des équins qui a fondamentalement changé. Jusqu'en 1950, il s'agit d'un élevage source de force de traction. Aujourd'hui, c'est un élevage destiné aux

TABLEAU 2 : Evolution des effectifs d'herbivores au cours des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles (x 1 000 têtes).

TABLE 2 : *Changes in the number of herbivorous stock during the 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> centuries (x 1 000 heads).*

|                    | 1852*  | 1862   | 1882   | 1892   | 1950   | 2000   |
|--------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| <b>Bovins</b>      | 10 093 | 12 811 | 12 997 | 12 708 | 15 800 | 20 310 |
| <i>dont vaches</i> | 5 781  | ND     | 6 587  | 6 673  | 8 164  | 8 516  |
| <b>Equins</b>      | 2 866  | 2 914  | 2 838  | 2 794  | 2 397  | 417    |
| <b>Ovins</b>       | 33 281 | 29 529 | 23 809 | 21 115 | 7 511  | 9 577  |
| <b>Caprins</b>     | 1 337  | 1 726  | 1 851  | 1 845  | 1 297  | 1 210  |

\* : Savoie et Haute-Savoie ne sont pas recensées à cette date

loisirs et au sport. Ceci a des conséquences sur le type d'animaux, sa localisation géographique, son mode d'alimentation et le type de prairies exploitées.

Si on voit globalement une augmentation des surfaces et des effectifs de certains cheptels, sa traduction est différente selon les régions. De plus, les motifs de ces changements ne sont pas partout identiques, à l'exception de l'augmentation de la sole de légumineuses, synonyme de la volonté générale d'améliorer la fertilité des sols.

## 2. Quelques régions avec des changements importants

Nous allons maintenant illustrer quatre régions dont trois avec des changements importants et identifier les motifs de ces variations. Ces exemples n'ont pas vocation à représenter toutes les situations existant en France, mais plutôt à montrer la diversité des facteurs qui induisent ou limitent les variations de la place des prairies dans les territoires.

### ■ La Normandie et l'émergence des filières animales parallèlement à la Révolution industrielle

**La Normandie est aujourd'hui le symbole des régions à prédominance herbagère** où la prairie règne en maître dans tous les territoires. **Or, ceci ne fut pas toujours le cas.**

Les témoignages de cette situation sont divers. Un des plus anciens qu'il convient de prendre en compte, même s'il n'a aucune validité statistique, est la tapisserie de Bayeux. Même si ceci est contesté par BRIDGEFORD (2005), la tapisserie de Bayeux, aussi appelée tapisserie de la Reine Mathilde, aurait été tissée par les brodeuses normandes pour célébrer la conquête de l'Angleterre et de son trône par Guillaume le Conquérant en 1066. Longue de 50 m et large de 50 cm, cette tapisserie porte une fresque centrale composée d'images représentant l'ensemble de l'histoire, fresque entourée en haut et en bas de motifs représentant pour certains la vie locale. Or, l'un de ces motifs (figure 3) représente la vie paysanne illustrée par les semailles du blé, des bœufs tirant l'araire.



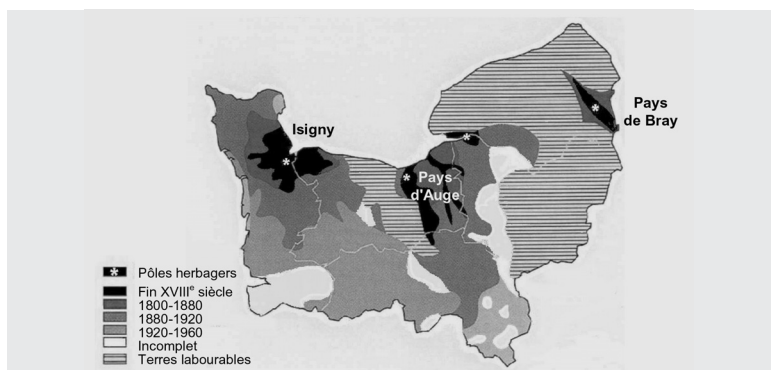
**FIGURE 3 : Détail de la tapisserie de Bayeux illustrant (en bas) l'activité agricole en Normandie en 1066.**

*FIGURE 3 : Detail of the Bayeux tapestry showing (in the lower part) the agricultural activity in Normandy in 1066.*

Pour aller au-delà de cette image, une carte particulièrement riche est disponible au Musée de Normandie à Caen qui montre l'évolution des surfaces herbagères en Normandie (figure 4). Trois pôles herbagers existent, le pays d'Auge avec une production traditionnelle de bovins d'embouche, le pays de Bray et la Région d'Isigny dont la production de beurre était pour partie exportée vers l'Amérique latine jusqu'en 1860 (BOTTEL, 1887). Le reste de la Basse-Normandie a vu ses **surfaces en prairies se développer au cours du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup>**. Le Calvados voit ainsi ses surfaces en prairies et cultures fourragères passer de 168 à 224 000 ha entre 1852 et 1882, la Manche de 156 à 197 000 ha et l'Orne de 183 à 227 000 ha. Ces augmentations de surface se font au détriment des landes mais aussi au détriment des cultures, notamment de céréales.

FIGURE 4 : **Evolution des surfaces en prairies en Normandie** (d'après P. BRUNET, Musée de Normandie).

FIGURE 4 : **Changes in the area of grasslands in Normandy** (after P. BRUNET, Museum of Normandy).



Durant cette même période, et afin d'écouler une partie du lait produit, se développent les activités fromagères. **La plupart des fromageries voient le jour à la fin du 19<sup>e</sup> siècle**, une exception notable étant celle de Boisseu dans le Calvados, citée dans l'Inventaire général, qui fut créée par Michel FROMAGE (!!) pour produire des livarots, puis des camemberts à partir de 1870. Le passage au stade industriel se fait au début du 20<sup>e</sup> siècle.

Pour expliquer ce développement de la production du lait en Normandie, il faut prendre en compte **le développement de la population en Région parisienne** du fait de l'essor industriel, ces populations y vivant souvent dans des conditions difficiles, notamment en termes de ressources alimentaires. La proximité géographique de la Normandie et de la Région parisienne et **le développement du train** vont permettre de répondre aux besoins alimentaires de la capitale et modifier l'agriculture normande. La première locomotive circule en effet en France à partir de 1831 et la première liaison ferroviaire pour le transport de marchandises se met en place en 1854 entre Paris et Lisieux. Paris est désormais à 6 heures de la Normandie, là où il fallait auparavant 3 jours. Ainsi, la Normandie peut devenir une source de produits frais pour la capitale où l'on recense en 1880 près de 300 crémiers-fromagers. Ce changement s'est poursuivi avec un flux migratoire depuis la campagne vers la ville et avec le développement du "couchage en herbe", élevage en extérieur de bovins viande. Ce développement permet d'une part de fournir de la viande à la Région parisienne et, d'autre part, d'exploiter avec moins de main d'œuvre les terres agricoles, puisqu'une émigration significative vers la capitale s'est mise en place à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

## ■ La Charente-Maritime : mise en place rapide d'une filière laitière dans une région sinistrée

Le second exemple d'un changement important avec une augmentation de la surface en prairie est fourni par la Charente-Maritime à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (le département s'appelle alors Charente-Inférieure).

Avant 1870, cette région est essentiellement dévolue à la production viticole quand survient **la grande crise du phylloxera** qui sévit en France de 1863 à 1890. Le vignoble en est fortement dévasté, laissant démunie et sans ressource une importante population agricole (agriculteurs et ouvriers agricoles). La nécessité de valoriser les terres et aussi de fournir une activité à l'ensemble de la population conduit à la mise en place de structures laitières.

La première grande laiterie industrielle du département voit le jour à Marans en 1881. Elle est l'œuvre d'Evariste BARON qui installe son usine au bord de la Sèvre Niortaise, source d'eau pour la laiterie et moyen de transport du lait depuis les exploitations. Un peu plus tard, la collecte par voiture hippomobile et par bateau sera organisée. Les principales productions sont le beurre et un fromage de type Edam à croûte rouge. Ce fromage est exporté vers l'Angleterre et les colonies françaises. La première laiterie coopérative voit le jour en 1888. Les laiteries coopératives seront au nombre de 46 en 1901. Le développement de l'activité laitière se poursuivra jusqu'en 1940, date à laquelle la Charente-Maritime est l'un des premiers départements producteurs de beurre en France. La situation a aujourd'hui fortement changé avec la disparition de l'activité fromagère, une forte diminution du nombre d'exploitations laitières et de vaches laitières (- 66% entre 1970 et 2000).

Ainsi, dans le cas de la Charente-Maritime, c'est l'effondrement d'une autre filière agricole avec laquelle elles partagent l'importance de **la main d'œuvre qui explique le développement des prairies et des productions d'herbivores** à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

## ■ La production de viande en Limousin : une réponse à l'exode rural

La production de bovins viande est emblématique du Limousin (Haute-Vienne, Corrèze et Creuse). Or, **à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, cette production est pratiquement inexistante**, les bovins étant destinés à fournir la force de traction nécessaire à l'ensemble de l'activité agricole et rurale. Les équins ainsi que les cheptels asiniens et mulassiers étaient en effet peu présents dans ces régions pauvres (à l'exception de la Corrèze ; CUIGNOT, 1998). La population rurale avait de grandes difficultés à survivre dans ces régions agricoles pauvres. L'ensemble des terres agricoles était mobilisé pour fournir les bases de l'alimentation humaine avec les céréales (175 000 ha en Haute-Vienne en 1901). Il y avait aussi une forte utilisation de la forêt et notamment du châtaignier, arbre emblématique du Limousin, utilisé comme ressource alimentaire, bois d'œuvre ou de chauffage et aussi pour diverses utilisations de vannerie, avec un métier très régional

aujourd'hui disparu, le feuillardier. Une part importante de la ressource financière de ces régions provenait des travailleurs qui se louaient dans d'autres régions, comme par exemple les maçons travaillant en région parisienne.

Cette situation a progressivement évolué avec la **diminution de la population rurale**, l'augmentation de la productivité par unité de surface, notamment par la mécanisation et l'utilisation de la fertilisation, et l'arrivée d'immigrants en provenance des autres régions françaises comme l'Ouest au début des années 1950. Ceci s'est traduit par un grand développement des prairies semées, une concentration des activités agricoles vers la production de bovins viande.

## ■ La Thiérache : une résistance surprenante des prairies et des productions herbivores

La Thiérache est une petite région du nord de la France qui présentait jusqu'en 1900 une forte production de lait avec fabrication d'une multitude de fromages valorisant des prairies très productives comme les décrit BOTTEL (1887). Située **au cœur de la zone des combats de la Première Guerre mondiale**, son agriculture en a été irrémédiablement transformée. En effet, l'ensemble du cheptel bovin avait été éliminé et notamment la race maroillaise, proche de la race flamande, dont il ne restait que quelques spécimens en Belgique en 1920. Dans les fermes, le matériel de laiterie avait disparu. Abandonnées depuis cinq ans, les caves, lieu central de la fabrication du Maroilles, avaient perdu leur qualité. De même, la quasi-totalité des usines laitières, qui avaient vu le jour à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, furent réquisitionnées par les allemands qui les firent fonctionner durant la guerre, avant de les détruire à la veille de l'armistice. L'ensemble des beurrieres, laiteries et fromageries de l'Aisne et plus de soixante pour cent de celles du département du Nord ont déposé un dossier à la commission d'indemnisation des dommages de guerre (ROMAGNAN, 2000). Une bonne partie des "herbagers" (c'est ainsi que l'on qualifie les éleveurs en Thiérache), qui étaient coopérateurs ou propriétaires de laiterie avant la guerre, ont vendu ce qui restait des bâtiments et des installations à des sociétés laitières d'origine extérieure (Nestlé, Maggi) qui commençaient à tisser un territoire laitier national (ROMAGNAN, 2000). Mais les industriels étaient loin de collecter l'ensemble de la production laitière, la production fermière revêtant encore une grande importance.

**Avant la guerre, le "produit laitier phare" de la Thiérache était le beurre.** Le lait écrémé était valorisé en Maroilles ou en fromages dits de récupération (larrons, boulette, vieux-lille, etc.). Dans l'Entre-deux-guerres, les statuts respectifs du beurre et du fromage se renversent : le fromage devient un produit plus rentable. La Première Guerre mondiale ainsi que la crise de 1929 renforcent les concurrences régionales et nationales en matière de production beurrière (DELFOSSÉ et JEZEQUEL, 2004). Même si la fabrication du fromage est plus coûteuse que celle du beurre, la plus-value créée est supérieure, *"aussi voit-on de plus en plus les herbagers délaisser la spéculation du beurre pour se livrer à celle du Maroilles"* (GAUSSIN, 1922). Non seulement les industries laitières se mettent à produire du fromage, mais de nombreuses petites fromageries se créent.

Claire DELFOSSE (2005) montre comment la renaissance de cette région après guerre a permis la préservation de ses prairies et de ses territoires. L'avenir a été assuré par les producteurs qui se sont organisés autour d'un fromage typique de ce territoire composite qu'est la Thiérache, le Maroilles, en faisant converger les modes de production et en organisant la commercialisation. Grâce à l'action du Syndicat de défense du fromage de Maroilles, créé en 1929, le Maroilles figure également dans la liste réduite des fromages définie en 1934-1935. La défense se structure autour d'un homme, René de LA GORCE, dont la philosophie est l'agrisme, *i.e.* maintenir des populations rurales dans les campagnes, grâce à une rémunération suffisante du travail et une amélioration de leurs conditions de vie (LEQUEUX, 1936). Cela relance fortement l'activité agricole entre les deux guerres mais un déclin s'amorce vers 1950 qui ne sera maîtrisé que par le soutien aux filières nationales de production de fromages, l'édition de nombreux ouvrages vantant les mérites des fromages français (par exemple celui de R. LINDON, 1961) et l'obtention pour le Maroilles d'une protection à partir de 1955 (jugement du tribunal de Château-Thierry du 13 juillet 1955) puis d'une appellation d'origine en 1976.

## ■ Quels éléments communs ?

A partir de ces exemples, on peut identifier les principaux moteurs d'évolution. Il apparaît tout d'abord que les moteurs du changement sont d'une part externes et générés par les flux de matières et d'autre part internes, impulsés par l'action des groupes d'acteurs concernés.

Pour la Normandie, la Charente-Maritime ou le Limousin, ce sont **les flux de matières qui induisent de très forts changements**. En effet, en Normandie, c'est la demande extérieure qui va renforcer le marché. En Charente-Maritime et en Limousin, c'est l'effondrement ou des changements profonds dans d'autres filières qui vont générer une opportunité. Ainsi donc, et comme c'est encore le cas aujourd'hui, **les prairies en elles-mêmes sont influencées, mais influent peu**.

Le second déterminant majeur est **l'importance de la population agricole** et son évolution. Ainsi, en Charente-Maritime, c'est la possibilité ou la nécessité d'utiliser l'abondante main d'œuvre agricole démunie par la crise au phylloxera qui ouvre des possibilités nouvelles à la production laitière. En Limousin, la conversion est appuyée par une arrivée de migrants. En Thiérache et comme le soulignait René de LA GORCE dès 1927, en raison du mépris dont sont l'objet les populations rurales, un exode se produit et *“les vides, qui se sont creusés dans la population herbagère de la Thiérache, ont été comblés par l'immigration des Belges et des Cambrésiens”*. Il concluait *“que deviendront alors nos pâtures là où les bras ne seront plus faute de natalité ou par suite de l'exode incessant vers les villes ?”*.

Il est également remarquable de noter que, dans chacun de ces cas, quelques individus ont su fédérer un mouvement en vue de la défense d'un territoire, d'un produit ou encore d'une race animale. Ainsi, on peut citer E. BARON dans le cas de la Charente-Maritime,

R. de LA GORCE pour la Thiérache mais aussi MM. HERVIEU, LAVOINNE, LANGE et NOËL en Basse et Haute-Normandie pour la défense de la race normande. Ces derniers ont également fortement contribué à la mise en place du système de contrôle laitier, dénommé Contrôle beurrier à l'origine. Au travers de ces actions s'exprime une philosophie empreinte d'humanisme ou d'agrarisme.

### 3. Comment se formalise l'identité des territoires ?

Sur la base de ces quatre exemples, on peut s'interroger sur ce qui symbolise l'identité des territoires. Bien évidemment, ce ne sont jamais les prairies, même si elles sont toujours caractérisées, souvent de façon flatteuse, pour leur richesse, leur productivité, leur typicité.

L'identité de ces territoires herbagers est toujours **fournie par les races animales ou par les produits animaux**. Quelle que soit l'espèce animale considérée, les races sont des vecteurs très puissants de l'identité des territoires. Ainsi, la normande, la limousine ou la maroillaise apparaissent comme les symboles de leurs territoires herbagers. Cette liaison entre race et identité des territoires a fait l'objet d'un colloque de la Société des Ruralistes de France (BONNAIN *et al.*, 1998). Ceci ne semble pas devoir être évoqué dans le cas de la race maraîchine dont un des idéotypes est un animal de grand gabarit, plutôt adapté à la fonction de traction dans des terres argileuses. On retrouve le même format important de bovins en Italie centrale comme la race Chianina adaptée au labour profond des terres toscanes très argileuses.

Les fromages normands, le beurre d'Isigny, le Maroilles ou la viande du Limousin ou du Pays d'Auge sont aussi des médias particulièrement efficaces de l'identité de ces territoires et des prairies qui les occupent.

### 4. Comment implanter les prairies ?

Le courant de développement des prairies au cours des siècles passés et en particulier au cours du 19<sup>e</sup> siècle s'est accompagné d'une forte activité pour le développement de préconisations agronomiques et l'organisation du marché des semences. Ceci s'est aussi accompagné d'introductions d'espèces fourragères nouvelles.

De façon anecdotique, il est intéressant de suivre **l'évolution des vocables utilisés pour désigner les prairies semées**. La notion de prairies artificielles, surfaces pérennes où les légumineuses occupent une place dominante, existe dès le début du 17<sup>e</sup> siècle puisque GILBERT l'utilise comme titre du traité qu'il présente à l'Académie Royale d'Agriculture et qu'Olivier de SERRES les conseille comme une source de fertilité.

Les frontières entre prairies temporaires, prairies permanentes et prairies naturelles sont nettement plus floues. Ainsi, dans un chapitre de son ouvrage sur l'implantation des prairies, E. VIANNE utilise en 1870

de façon similaire les vocables “permanentes” et “naturelles”, pour désigner des prairies semées destinées à être pérennes. Le terme “prés temporaires” apparaît dans les données statistiques de 1862. Une nuance particulière est faite entre prés naturels et herbages pâturés. Pour le premier, la segmentation porte sur la présence ou non d'irrigation et sur le mode d'irrigation. Pour le second groupe, c'est uniquement la localisation topographique qui est prise en compte. Ainsi, les différentes catégories de prairies pérennes sont :

- Prairies artificielles
- Prés temporaires
- Prés naturels
  - Prairies naturelles irriguées
    - par les crues
    - par canaux
  - Prairies non irriguées
- Herbages pâturés
  - De plaine
  - De coteaux
  - Alpestres

## ■ Introduction d'espèces

Je vais uniquement m'attarder ici sur deux espèces dont les surfaces ont fortement fluctué au cours de ces derniers siècles, à savoir la luzerne et le sainfoin.

**La luzerne**, *Medicago sativa*, est une espèce présente depuis longtemps en Europe de l'ouest et en France. Elle y est présente soit en culture, dans le sud, notamment sous l'effet des conquêtes arabes, soit sous forme de populations sauvages. Il s'agit notamment de la sous-espèce, *Medicago falcata*, à fleurs jaunes, très résistante au froid, qui se rencontre dans le nord-est de la France. L'hybridation, sans doute spontanée, de ces deux formes a généré les luzernes flamandes qui ont permis à cette espèce de se répandre dans les grandes plaines du Nord et du Bassin parisien.

La seconde espèce fourragère d'introduction récente est **le sainfoin**. Cette espèce est évoquée sous différents noms : bourgogne, sainfoin, sain-foin, esparcette, gros-foin, herbe éternelle. Les noms latins proposés pour cette espèce sont également nombreux : *Onobrychis foliis vicia fructu echinato major*, *Onobrychis caule*, *Hedysarum onobrychis* et *Hedysarum foliis*. Dans son ouvrage de 1856, Gaston HEUZÉ mentionne que le sainfoin est originaire des parties méridionales de l'Europe et qu'il est cultivé en France en prairie artificielle depuis le 16<sup>e</sup> siècle. GILBERT (1787) précise que cette espèce est originaire des hautes montagnes où elle croît sur des rochers nus, stériles et exposés à toutes les intempéries des saisons. DESPOMMIERS contribue aussi à répandre cette culture par son ouvrage publié en 1762 au nom très évocateur : *L'art de s'enrichir en agriculture*. Il y écrit notamment qu'une variété de sainfoin à deux coupes a été introduite en provenance de Suisse par PRINCEPRÉ vers 1750. Enfin, un ouvrage a été publié par Monsieur De VAUGENCY en 1764. Il est intitulé *Mémoire sur la culture du sainfoin*.

Dans son mémoire de 1787, intitulé *Traité sur les prairies artificielles*, M. GILBERT, correspondant de la Société Royale d'Agriculture de Paris et professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire, recense la présence de sainfoin dans les différentes circonscriptions autour de Paris (les élections de Paris). Il apparaît dans ce mémoire qu'Olivier de SERRES, dans son ouvrage de 1600, avait donné le nom de sainfoin à la luzerne.

Par opposition à ces légumineuses, certaines espèces aujourd'hui majeures ont pendant longtemps été négligées, voire rejetées. C'est notamment le cas de la fétuque élevée, *Festuca arundinacea*, réputée pour sa forte productivité notamment en zones humides, mais rejetée en raison de la très faible appétibilité des populations locales (BOITEL, 1887).

## ■ Préconisations agronomiques

Dans les ouvrages de BOITEL, VIANNE, HEUZÉ ou encore QUÉRRET, l'implantation de la prairie est décrite avec moult détails. La fertilisation est décrite et notamment la meilleure façon de valoriser les reliquats végétaux issus de la culture ou de la lande retournée pour l'implantation de la prairie.

Il est particulièrement important de noter le soin apporté à la construction des canaux d'irrigation, qui sont également des canaux de drainage, et ceci en cohérence avec les rubriques "statistiques" évoquées plus haut. L'exemple le plus marquant est sans doute l'ouvrage de QUÉRRET (1845) sur l'implantation de prairies en Basse-Bretagne, où il précise qu'il s'agit là de l'acte essentiel à l'établissement d'une bonne prairie.

La gestion combinée du pâturage et de la fauche est fréquemment évoquée, la fauche étant l'usage le plus "noble" puisqu'il concourt à la constitution des stocks qui sont déjà au cœur de la durabilité des systèmes de production.

## ■ Les semis et les semences

Parmi les préconisations, il en est une qui mérite attention. Il s'agit du semis. Trois points doivent être évoqués dans ce chapitre : la complexité des compositions botaniques, les doses de semis, l'origine des semences.

Dans tous les ouvrages mentionnés plus haut et bien d'autres encore de cette période, un très grand nombre de compositions botaniques sont proposées pour répondre aux exigences des agriculteurs et surtout aux contraintes pédoclimatiques. Il est intéressant de noter qu'il y a toujours **une très grande complexité spécifique**, en particulier au sein des graminées, et que ce sont **toujours des espèces de la flore locale qui sont privilégiées** (QUÉRRET, 1845).

Les **doses de semis** proposées sont toujours extrêmement élevées, et ceci en raison de la qualité en général faible des semences, de la mauvaise préparation des lits de semences et de la forte prédation de graines par les oiseaux et les ravageurs. On trouvera dans le tableau 3 les doses de semis préconisées et les densités recherchées de graines germantes. Dans tous les cas, ce sont des doses importantes. Ces quantités sont d'autant plus surprenantes que leur prix est élevé (voir plus loin).

|                    | Semences<br>(kg/ha) | Semences<br>germantes (kg/ha) |                      | Semences<br>(kg/ha) | Semences<br>germantes (kg/ha) |
|--------------------|---------------------|-------------------------------|----------------------|---------------------|-------------------------------|
| Pâturin des prés   | 20 à 48             | 9,6                           | Agrostis stolonifère | 11 à 72             | 7,9                           |
| Pâturin commun     | 22 à 45             | 9,9                           | Flouve               | 26 à 34             | 8,8                           |
| Vulpin des prés    | 26 à 27             | 7                             | Brome dressé         | 51 à 62             | 30,7                          |
| Fléole             | 18 à 87             | 15,6                          | Fétuque ovine        | 32 à 45             | 14,4                          |
| Dactyle            | 40 à 52             | 21,2                          | Trèfle ordinaire     | 20 à 88             | 17,6                          |
| Fromental          | 49 à 80             | 39                            | Trèfle blanc         | 12 à 72             | 8,6                           |
| Fétuque des prés   | 60 à 71             | 42,6                          | Trèfle hybride       | 14 à 73             | 10,2                          |
| Ray-grass anglais  | 62 à 71             | 44                            | Luzerne              | 29 à 88             | 25,5                          |
| Ray-grass d'Italie | 55 à 67             | 36                            | Minette              | 21 à 82             | 17,3                          |
| Houlque laineuse   | 25 à 40             | 10                            | Sainfoin             | 78 à 186            | 145                           |
| Avoine jaunâtre    | 16 à 33             | 5                             | Anthyllide           | 20 à 85             | 77                            |
| Crételle           | 28 à 54             | 15                            | Lotier               | 12 à 42             | 5                             |

Les semences semblent avoir **quatre origines possibles**. Les agronomes préconisent l'achat de semences chez des marchands spécialisés, BOITEL recommandant de demander un certificat sur la qualité de ces semences. Mais il semble que l'origine la plus courante soit les résidus issus du balayage des greniers à foin. Une autre source de semences est mentionnée par VIANNE (1870) sous le nom de "fleurs de foin". Il s'agit de graines issues du battage (au fléau) des foins après la récolte. L'auteur souligne que si les graines sont de moins mauvaise qualité que celles issues des greniers, la composition botanique sera peu favorable puisque les espèces prairiales les plus intéressantes sont au stade végétatif au moment de la récolte des foins et seront peu ou pas représentées dans les fleurs de foin. Enfin, QUÉRRET (1845) recommande de les faire récolter selon les besoins en composition botanique.

Un élément frappant issu de cette littérature ancienne est le prix de ces semences, qui est toutefois rarement mentionné. Il est rencontré dans l'ouvrage de QUÉRRET qui estime les coûts et les produits de la prairie. Ainsi, il ressort de ces éléments de calcul que le prix moyen du kilo de semences est de 30 centimes alors que, dans le même document, la journée de travail d'un homme est comptabilisée à 75 centimes et celle d'une femme à 60 centimes.

## Conclusion

Cette contribution ne constitue qu'une petite plongée dans l'histoire relativement récente de nos prairies et de leur lien aux territoires. Beaucoup d'autres ouvrages historiques existent et beaucoup de données statistiques restent à rassembler.

Le seul objectif de ce travail était de montrer que, si la place des prairies dans les territoires français change rapidement aujourd'hui, ce fut aussi le cas dans les siècles passés. Dans tous les cas, ce fut une réponse à des forces économiques très importantes des filières de production, ceci étant renforcé par leur impact positif sur la fertilité des sols à des périodes où les sources d'engrais étaient très réduites. Les marchés et les transports ont joué et jouent un rôle clé dans ces évolutions.

**TABEAU 3 : Doses de semis préconisées par BOITEL (1887).**

**TABLE 3 : Seeding rates recommended by BOITEL (1887).**

Il apparaît aussi que la place et le rôle de la prairie dans les territoires ont toujours été associés à la présence de leaders charismatiques dans les territoires herbagers et à une disponibilité importante en main d'œuvre agricole et rurale.

L'aménagement des territoires herbagers n'a pas pris en compte les aspects environnementaux, mais a intégré la ruralité et les populations rurales, en s'appuyant sur une philosophie et des courants de pensée dans le monde rural. Ceci doit nous inciter à nous questionner sur les visions actuelles relatives au changement du monde rural.

Bien que ceci n'ait pas été abordé au long de ce texte, l'aménagement des territoires en utilisant la prairie s'appuyait tout au long du 19<sup>e</sup> siècle sur une vision paysagère. Ceci est attesté par les représentations graphiques de l'impact paysager des projets d'aménagement que l'on trouve tout au long de ce siècle. Cette pensée n'existe plus spontanément aujourd'hui, mais elle doit être développée en associant tous les acteurs du monde rural et en particulier les non agricoles qui constituent une part essentielle de la population rurale.

Le lien entre prairies et fonctionnement des filières est aujourd'hui encore au cœur des changements que nous vivons. En ce qui concerne l'importance de la main d'œuvre, il semblerait que l'on soit face à une situation de faiblesse avec une tendance structurelle de décroissance dont il est peu vraisemblable qu'elle s'infléchisse dans les décennies à venir. Ceci va peser fortement sur les évolutions futures, et notamment sur la place possible des prairies dans les systèmes fourragers et dans les territoires.

Intervention présentée au Séminaire de l'A.F.P.F.,  
"Prairies, élevage et dynamiques des territoires",  
le 19 octobre 2006.

## Remerciements

Une partie des documents cités dans cette contribution, et notamment les éléments statistiques anciens, ont été consultés à l'Académie d'Agriculture.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOITEL A. (1887) : *Herbages et prairies naturelles*, Firmin-Didot et Cie, Paris, 786 p.
- BONNAIN R., LIZET B., MAYAUD J.-L., RÉMY J. (1998) : "Éleveurs et animaux domestiques (fin XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)", *Ruralia*, <http://ruralia.revues.org/document39.html>
- BRIDGEFORD A. (2005) : *1066, l'histoire secrète de la tapisserie de Bayeux*, éd. du Rocher, Monaco, 371 p.
- CUIGNOT R. (1998) : *Métiers et petits métiers d'autrefois en Limousin*, éd. Lucien Souny, 175 p.
- DE SERRES O. (1600) : *Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs*, 1 042 p.
- DELFOSE C. (2005) : "L'appellation d'origine du maroilles. Comment définir l'aire de production d'un fromage en liaison avec celle du pays ?", *Ruralia*, 2004-15 - Varia, <http://ruralia.revues.org/document1033.html>.
- DELFOSE C., JEZEQUEL L. (2004) : *La légende du beurre. Le temps de la communication 1920 à nos jours*, tome 3, éd. du CIDIL, Paris, 32 p.
- DESPOMMIERS (1762) : *L'art de s'enrichir en agriculture*.

- DUCHESNE E. A. (1833) : *Traité du maïs ou blé de Turquie*, Madame Huzard Libraire, Paris, 366 p.
- FAVRE P. (1809) : *Du devoir du mesnager ou l'art de bien cognoistre et choisir les terres*, Librairie agricole André Sagnier, Paris, 109 p.
- GAUSSIN L. (1922) : *La Thiérache, sa vie économique et agricole*, Maubeuge, Imprimerie Delgorge, 113 p.
- GILBERT M. (1789) : *Traité sur les prairies artificielles*, Société Royale d'Agriculture, 300 p.
- HEUZÉ G. (1856) : *Plantes fourragères*, Imprimeur Beau J<sup>ne</sup>.
- HUYGHE C., DURU M., PEYRAUD J.L., LHERM M., GENSOLLEN V., BOURNOVILLE R., COUTEAUDIER Y. (2005) : *Prairies et cultures fourragères: au carrefour des logiques de production et des enjeux environnementaux*, INRA éd., 209 p.
- HUYGHE C., LITRICO I., PEETERS A., ELSAESSER M. (2006) : "Conventional and organic farming of grasslands and stock rearing: trends in European markets and challenges for forage breeders", *Congrès Eucarpia, Section Forage crops and Amenity species*, Perugia, Italie, 4-7 Septembre 2006.
- LEQUEUX A. (1936) : "La Thiérache par M. R. de La Gorce", *Bull. Soc. Géographique de Lille*.
- LINDON R. (1961) : *Le livre de l'amateur de fromages*, Paris, Robert Laffont, 127 p.
- POINTEREAU P. (2002) : "Les haies", *Le Courrier de l'Environnement*, 46, 69-73.
- ROMAGNAN S. (2000) : *La filière lait en Avesnois et en Thiérache 1850-1950 : genèse et spécificités*, Rapport FNADT, Écomusée de Fourmies-Trélon.
- QUERRET M.H. (1845) : *De l'amélioration des prairies naturelles de la Basse-Bretagne et de la fabrication et de la conservation des fourrages*, éd. Le Blois, Brest, 44 p.
- Statistique agricole de la France (1887) : *Résultats généraux de l'enquête décennale de 1882*, Imprimerie administrative Berger-Levrault et C<sup>ie</sup>, Nancy.
- Statistique agricole de la France (1897) : *Résultats généraux de l'enquête décennale de 1892*, Imprimerie administrative Berger-Levrault et C<sup>ie</sup>, Nancy
- TROCHET J.R. (2004) : *Aux origines de la France rurale: outils, pays et paysages*, CNRS éd., collection Mémoires et documents de géographie, 166 p.
- VIANNE E. (1870) : *Prairies et plantes fourragères*, éd. J. Rothschild, Paris, 424 p.

## SUMMARY

### ***The place of grasslands in the French regions : a historical point of view***

The place of grasslands in the French regions has undergone great changes presently as a consequence of the deep transformations of contemporary agriculture, with environmental and social effects. But the situation of grasslands was itself the outcome of the history of past ages, especially the deep changes that occurred during the 19<sup>th</sup> century and the beginning of the 20<sup>th</sup> century. The changes and the underlying responsible factors were analysed for four regions chiefly devoted to grasslands (Normandy, Charente, Limousin, Thiérache). The characteristics of each region's identity are also of interest. Lastly, the agricultural recommendations put forward for pasture seeding (choice of species, seeding rates, seed origin) are presented. Some of the mechanisms responsible for the changes are still to be seen at work presently. On the other hand, the large decrease in farm labour, the abundance of which was decisive for some of the past changes, will have heavy consequences for future changes.